

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse  
**Herausgeber:** Le messenger suisse de Paris  
**Band:** 1 (1955)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Automobilistes!  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-847317>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Qu'est-ce que l'Ecole du Cercle Commercial Suisse?

Durant le mois d'avril, une manifestation d'amitié franco-suisse va se dérouler dans quelques villes de la Confédération. Un délégué de l'Ecole, M<sup>e</sup> René Chaplain, ancien professeur et conseil juridique du Cercle Commercial Suisse, va franchir la frontière pour rencontrer quelques personnalités et d'anciens étudiants et jeter les bases d'une Amicale d'Anciens Elèves du Cercle Commercial Suisse.

Savez-vous que cette Ecole a été créée à l'intention des Suisses qui désirent se perfectionner dans la connaissance de la langue française? Cette Ecole a été fondée par le Cercle Commercial Suisse en 1933 et a obtenu presque tout de suite un très grand succès : jusqu'en 1939, une moyenne de 100 jeunes gens étaient régulièrement présents dans nos classes et y séjournaient environ de trois à cinq mois. Savez-vous qu'il est passé près de 3.000 élèves dans l'Ecole de la rue des Messageries? Que sont-ils devenus? Certains ont dépassé maintenant la quarantaine. Ce sont aujourd'hui des mères et des pères de famille, qui disent peut-être à leurs enfants en leur montrant le diplôme encadré, accroché au mur ou classé dans les archives familiales : « Vois-tu ce papier, c'est le diplôme que ta mère ou que ton père a obtenu à Paris. On s'est bien distrait là-bas, mais on a aussi beaucoup travaillé. Toi aussi, quand tu seras grand, tu iras au Cercle Commercial Suisse, tu entendras parler le vrai français, le français de Paris, tu apprendras à connaître d'autres manières de vivre, tu jugeras d'une manière différente. Mon petit, tu es fier d'être Suisse, mais ne l'oublie pas, les Français et les Françaises, eux aussi, sont fiers de leur pays. Tu verras ce peuple; il a ses défauts, mais il a aussi ses qualités. Il faudra que tu ailles aussi à Paris... » Quel beau rêve pour un enfant!

Comment fonctionne donc cette Ecole? Elle reçoit, bien sûr, des jeunes Suisses des deux sexes qui ont déjà une formation commerciale et elle leur enseigne des notions techniques, juridiques, particulières à la France, qui enrichissent le bagage professionnel du jeune étudiant. Mais il n'y a pas que des jeunes employés de commerce. D'autres jeunes gens, des étudiants, veulent profiter de leur séjour à Paris, pour connaître davantage les écrivains et les artistes français. Pour eux, il existe une section générale, comme pour les premiers, il existe une section commerciale. L'enseignement est donné par un personnel de professeurs éminents, tous Français, diplômés, appartenant au corps enseignant de Paris, spécialisés dans l'enseignement de la langue française aux étrangers. Certains d'entre eux ont même dirigé des établissements importants de Paris ou de province, d'autres sont spécialistes des questions économiques et juridiques.

Au cours de leur séjour, le travail des étudiants est contrôlé par des examens appelés « examen de quinzaine » : ce sont des interrogations de français, de commerce, de littérature, sans oublier l'élocution qui est sans cesse contrôlée. « Parlez français », répètent inlassablement les professeurs!

Les meilleurs des étudiants passent, à la fin de leur séjour, un examen final public devant un jury composé de professeurs de Paris, membres ou non du corps enseignant de l'Ecole et du représentant de la Commission de l'Enseignement du Cercle Commercial Suisse. Parfois, des représentants de la Légation de Suisse, de la Chambre de Commerce ou de membres éminents de la Colonie suisse sont invités à faire partie du Jury. Comme sanction de cet examen, le jury décerne un diplôme qui est, vous le savez sans doute, très apprécié en Suisse et également en France pour les jeunes Suisses qui y cherchent une situation. Les jeunes Suisses arrivent ainsi, non seulement à approfondir leurs connaissances de la langue française, mais aussi à mieux connaître le caractère et l'esprit français, et par le fait même, entretiennent le courant de sympathie qui unit nos deux pays et qui, dans les conjonctures actuelles, ne peut être qu'émimentement profitable à nos deux nations. Pour compléter notre enseignement il est prévu, en outre, des visites sous la direction d'un professeur expérimenté, M. Champetier, qui se dévoue depuis vingt ans au service de l'Ecole et qui guide nos étudiants dans la découverte des monuments, des usines et des curiosités de Paris et les emmène souvent visiter de grandes villes de province (Fontainebleau, Chartres, Reims, Cherbourg, etc.).

D'autre part, chaque semaine, une conférence illustrée de projections est présentée aux étudiants dans la salle des Fêtes du Cercle Commercial Suisse.

Les thèmes traités sont consacrés aux grands problèmes économiques contemporains, ou aux questions littéraires ou touristiques qui intéressent la France et le monde d'aujourd'hui : « Beautés de Paris », « Centre de transfusion sanguine », « L'énergie atomique », « La Suisse et les ports français », « Le Maroc », « L'art musical ou pictural »... tels sont quelques-uns des thèmes des récentes conférences.

Voici donc un aperçu des manifestations de la vie de l'Ecole. Notre ambition est de maintenir et d'accroître sa vitalité et aussi son rayonnement. Nous aimerions qu'elle soit connue d'un plus grand nombre de Suisses et à cette intention, la Commission de l'Enseignement et la Direction des Cours sont en train de créer une Amicale des Anciens. Cette Association a pour but de grouper les anciens élèves pour maintenir entre eux les liens d'amitié et de camaraderie. Grâce à cette Association, les uns et les autres auront des nouvelles de leurs condisciples dispersés à travers le monde. Les Suisses, quel que soit le coin du monde où ils se trouvent, seront heureux de savoir que l'on ne les oublie pas, que l'on est toujours prêt à leur rendre service et que le Cercle Commercial Suisse, en étroite liaison avec la Société Suisse des Commerçants, continue à les aider comme l'Ecole a contribué à leur formation technique et culturelle quand ils y étaient étudiants.

La Direction des Cours.

### C'EST EN SUISSE QU'ON TRAVAILLE LE PLUS?

La Fédération internationale des ouvriers métallurgiques a fait récemment une enquête sérieuse sur la durée réelle du travail dans l'industrie des machines et des instruments de précision. Voici les résultats : Allemagne occidentale, 50,1 heures de travail; France, 45,4; Grande-Bretagne, 48,2; Italie (où le chômage est très élevé), 43; Autriche, 50,2; Suède, 44,2; Nouvelle Zélande, 48; Union Sud-Africaine, 56. En Suisse la durée du travail hebdomadaire surpasse en réalité les 48 heures, étant donné les heures supplémentaires nécessaires pour l'accomplissement des commandes. Au cours du troisième trimestre de l'année 1954 les Cantons ont accordé un grand nombre d'autorisations pour 8 heures de travail supplémentaires aux ouvriers de l'industrie des machines et des métaux, ce qui fait un peu plus d'une demi-heure complémentaire par semaine. La durée du travail hebdomadaire est donc chez nous de 48,6 heures, chiffre qui est absolument normal si on le compare à celles des industries étrangères. Il est à souhaiter que cette situation continue pour une longue série d'années. Il est toujours préférable de travailler en plus que d'être réduits au chômage. Il est donc prouvé que l'initiative dite des 44 heures mettrait notre industrie dans la situation de ne plus pouvoir faire face à la concurrence étrangère toujours très redoutable.

### Automobilistes !

#### L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE POUR LES AUTOMOBILISTES

A leur arrivée à la frontière les automobilistes et motocyclistes venant de pays étrangers reçoivent un dépliant édité par l'Automobile Club et par le Touring-Club de Suisse et qui donne des précisions utiles sur les règles de la circulation : pas de limitation de vitesse, droits à la priorité, respect des lignes médianes, stationnement, passages à niveau non gardés, routes de montagne et services de dépannage.

Voici la rubrique qui intéresse la responsabilité civile qui est obligatoire en Suisse. Les automobilistes étrangers qui ne peuvent présenter à leur entrée en Suisse une assurance valable pour ce pays (« Carte verte » ou « Certificat d'assurance ») sont tenus d'acquiescer un émolument de Fr. 3. Cette taxe n'est pas une prime d'assurance. Elle alimente un fonds qui sert à couvrir subsidiairement les dommages causés par les véhicules étrangers. Les auteurs des dommages continuent de répondre intégralement envers les compagnies d'assurance chargées de liquider les sinistres des dommages qu'ils ont causés. Il est également possible aux étrangers de conclure une assurance responsabilité civile, valable un mois, contre paiement d'une prime de Fr. 25, par automobile et Fr. 12,50 par motocyclette. Pendant la durée de validité de cette assurance, le nombre d'entrées en Suisse est illimité.

### DIAD

Emulsion d'huile d'amandes douces dans l'eau de rose, équilibrée au taux d'acidité de la peau saine. Démaquillant parfait, recommandé pour les épidermes délicats. - Sans eau, sans savon

— — — Nettoie intégralement votre peau Maintient votre peau en bonne santé — —

LABORATOIRES BONETTI FRÈRES, 14, Rue Vavin, PARIS-6<sup>e</sup> - BELLINZONA (Suisse)

### DIADERMINE

Crème médicale de beauté non parfumée. Grasse ou sèche, votre peau devient normale. Soir et matin sur votre visage, vos mains, appliquez la crème Diadermine.

### Entreprise Générale de Peinture

Tél. : Ellysées 79-16

MIROITERIE DÉCORATION

F. MONA

ENCADREMENTS VITRERIE

38, rue François-1<sup>er</sup>, Paris-8<sup>e</sup>